



RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

PREVOIR PERSPECTIVES

Exercice du 01/05/2022 au 30/04/2023

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

L'OPCVM a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à l'indice CAC ALL TRADABLE, sur la durée de placement recommandée.

L'indice CAC ALL TRADABLE est retenu en cours de clôture, exprimé en euro, dividendes réinvestis.

La composition du FCP peut s'écarter significativement de celle de cet indicateur.

Stratégie d'investissement

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le fonds met en oeuvre une politique de gestion active s'appuyant d'une part,

-sur la recherche fondamentale (croissance du résultat, structure financière, qualité des dirigeants...) permettant de sélectionner des valeurs présentant un potentiel d'appréciation,

et, d'autre part,

-sur l'analyse technique qui permet d'optimiser la gestion en décelant les signaux à court terme du marché que ce soit à l'achat ou à la vente. L'analyse technique est définie comme l'étude graphique d'évolutions dans le temps de prix et de volumes d'actifs financiers.

La stratégie sera d'investir majoritairement dans des actions d'entreprises de petites et moyennes capitalisations de la zone euro n'appartenant pas aux grands indices de marché.

L'OPCVM s'engage à respecter les expositions sur l'actif net suivantes :

- de 60% à 110% maximum sur les marchés d'actions de tous secteurs d'activité et de toutes tailles de capitalisations, dont :

- de 60% à 110% maximum sur les marchés d'actions de pays de la zone euro,

- de 50% à 110% sur les actions d'entreprises de petite et moyenne capitalisations de la zone euro n'appartenant pas aux grands indices de marché.

- de 0% à 10% sur les actions du Marché Libre,

- de 0% à 10% sur les marchés d'actions hors pays de la zone euro (pays de l'OCDE ou émergents).

- de 0% à 40% en instruments de taux d'émetteurs souverains, du secteur public ou privé, de la zone euro, de notation minimale A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon l'échelle Standard & Poor's ou à défaut une notation équivalente.

- de 0% à 10% au risque de change sur des devises hors euro.

Le cumul des expositions ne dépasse pas 110% de l'actif.

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif de l'OPCVM.

L'OPCVM est investi en :

- Actions, titres de créances et instruments du marché monétaire.

- jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur :

- des contrats financiers à terme fermes ou optionnels et titres intégrant des dérivés, dans un but tant de couverture que d'exposition au risque d'action, de taux, de change.

- des dépôts, des emprunts d'espèces, acquisitions et cessions temporaires de titres.

COMMENTAIRE DE GESTION

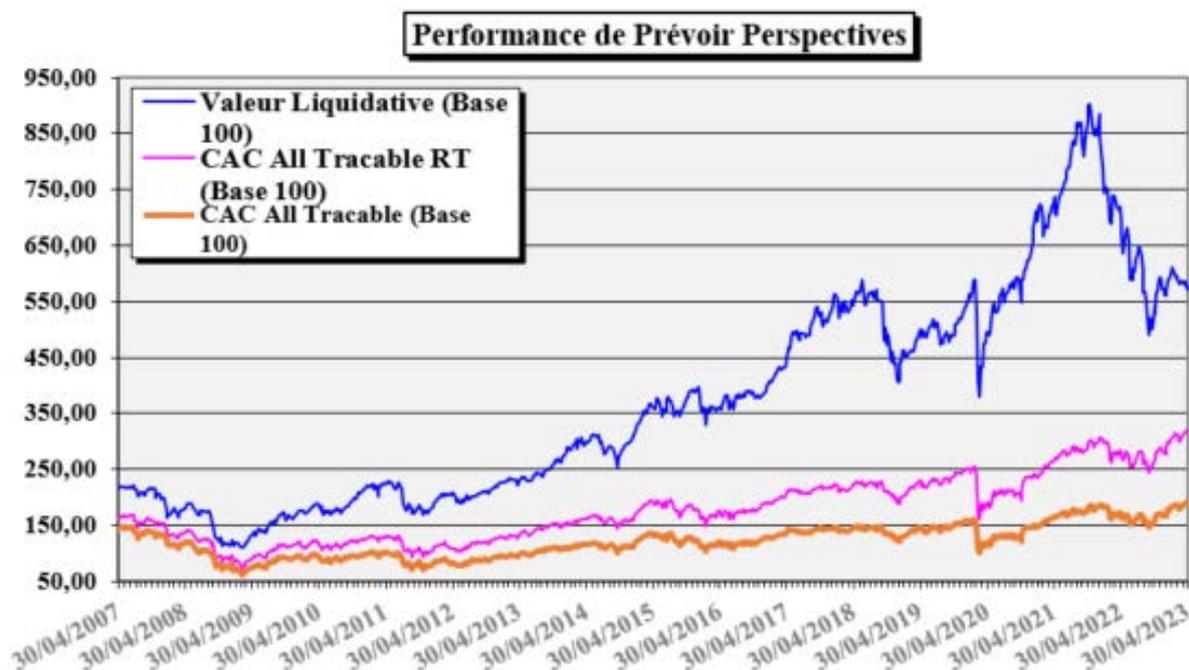
Sommaire :

- 1. Bilan de l'OPCVM*
- 2. L'environnement économique*
- 3. Les attentes pour 2023/2024*
- 4. La politique de gestion*
- 5. Répartition géographique*
- 6. Répartition sectorielle*
- 7. Répartition par Compartiment*
- 8. Les Principales lignes*
- 9. Les Principaux mouvements*
- 10. Informations réglementaires*

Bilan de l'OPCVM :

Durant la période du 30/04/2022 au 28/04/2023, le nombre de parts composant l'actif du FCP a diminué, passant de 161 961 parts à 154 422 parts pour la part C et de 10 147 parts à 10 045 parts pour la part I.

La valeur liquidative de la part C est passée de 347,48 € à 287,67 €, marquant ainsi une baisse de 17,2% (la baisse pour la part I s'élevant à 16,0%), à comparer avec une hausse de 15,0% pour le CAC All Tradable (dividendes inclus).



L'environnement économique :

Le violent rebond économique post covid est maintenant passé. Conséquence directe de cette période troublée, l'exercice 2022-2023 aura été celui de la résurgence d'une hausse durable et généralisée des prix et d'un choc majeur sur les marchés et les prix de l'énergie.

L'économie mondiale va de crise en crise, les répercussions économiques de la pandémie de Covid-19 à peine dissipées, l'impact de la guerre en Ukraine sur les prix mondiaux tout juste en train de se calmer, le risque financier lié à l'inflation et au violent mouvement de hausse des taux d'intérêts vient faire peser une nouvelle menace sur le secteur bancaire et sur l'économie mondiale.

Les faillites de plusieurs banques, dont SVB aux Etats Unis et Crédit Suisse, repris en catastrophe par UBS, sont venues ajouter un peu de volatilité à un marché qui n'en avait pas vraiment besoin. Jusque-là relativement épargné par la très forte remontée des taux d'intérêts, le secteur bancaire, considéré comme un gagnant de la hausse des taux, a fini par laisser apparaître au grand jour ses fragilités.

La convergence des crises qui a marqué l'année 2022 continue ainsi de freiner la croissance. L'économie mondiale connaît actuellement sa plus forte décélération après une reprise post-récession depuis 1970. Les effets récessifs de l'inflation ont commencé à infuser en 2022 et accélèrent en 2023. Ils génèrent des mouvements sociaux partout dans le monde et accroissent une instabilité politique déjà forte. La politique zéro-Covid chinoise a également pesé tout au long de l'année mais l'impact positif attendu de l'abandon soudain des restrictions en Chine aura été beaucoup plus limité qu'anticipé. L'économie chinoise dont le rebond devait contribuer à relancer l'économie mondiale se fait discret. La phase du rebond économique post crise sanitaire est close, les trois plus grandes économies du monde, États-Unis, Chine et Zone Euro ont fortement ralenti.

Les marchés financiers ont ainsi passé l'année à suivre et essayer d'anticiper les mouvements de hausses de taux mais le débat sur la nature transitoire ou non de l'inflation a été vite tranché. La résurgence d'une hausse durable et généralisée des prix a conduit à un resserrement quasi-général des politiques monétaires. La Fed, puis la BCE, ont donné l'impression de courir derrière la hausse des prix et ont rattrapé leur retard au prix de la plus forte hausse de taux directeurs réalisée en une année. 2022 aura marqué la fin de la période de taux négatifs. La répercussion de ce mouvement de hausse des taux a pris la forme d'un krach majeur sur les marchés obligataires.

Pourtant les marchés d'actions enregistrent une bonne année, le SBF250 NT affiche une hausse de 15% sur l'année au 30 avril 2023. Cette performance cache toutefois de très fortes disparités, si les grandes valeurs affichent de bonnes performances, les petites souffrent et sous performant fortement. De manière inhabituelle l'écart entre les multiples de valorisations des petites capitalisations par rapport aux grandes, s'est inversé l'hiver dernier. Les multiples des petites valeurs sont maintenant inférieurs à ceux des grandes valeurs avec une dizaine de pourcent de décote pour l'univers des petites valeurs européennes. En moyenne en Europe les petites valeurs ont traité sur les dix dernières années avec une quinzaine de pourcent de prime ! Elles n'ont surtout jamais traité en dessous des grandes depuis la crise financière de 2008 !

Cette situation crée des opportunités, le flux d'OPA et de retraits de la cote sur les petites valeurs, soutenu en 2022, accélère depuis le début de l'année 2023.

Un évènement important est aussi intervenu dans la vie du fonds, Prévoir Perspectives est passé en article 8 SFDR en début d'année 2023.

Les attentes pour 2023/2024 :

Les perspectives pour l'année 2023-2024 sont paradoxalement assez rassurantes. Si l'instabilité politique et géopolitique reste forte les tensions sur les prix sont en baisse. Selon le FMI l'inflation mondiale devrait décliner de 8,8 % en 2022 à 6,6 % en 2023^e pour descendre à 4,3 % en 2024^e , elle continuera tout de même de dépasser les niveaux enregistrés avant la pandémie d'environ 3,5 % (moyenne 2017-2019).

La répercussion sur les salaires arrivant avec un peu de retard elle peut exercer encore un peu de pression sur les marges des entreprises mais les effets négatifs de la hausse des prix commencent à être pris en compte.

Les politiques monétaires auront toutefois à lutter à la fois contre l'instabilité financière et contre la dérive des prix, sachant que l'inflation a changé de nature en se révélant moins circonstancielle et plus fondamentale. Il est ainsi probable que les banques centrales ralentissent les hausses de taux par rapport au calendrier initial mais sans forcément les arrêter. Cette normalisation des taux d'intérêts aura des impacts importants sur les finances publiques des économies développées fortement alourdies par la pandémie ainsi que sur les secteurs endettés les plus affectés comme les banques ou le secteur de l'immobilier.

A court terme, les économies occidentales devraient garder un rythme de croissance inférieur à leur potentiel de moyen terme, les resserrements monétaires continuant à produire leurs effets dans un contexte de tensions géopolitiques peu favorables à une reprise du commerce mondial.

La croissance 2023 attendue par le FMI devrait ainsi ressortir à +2,9% toujours inférieure à la moyenne historique (2000–19) de 3,8 %. Ce chiffre agrégé est empreint de fortes disparités, si les économies en développement devraient accélérer par rapport à 2022 (+4% en 2023^e), les Etats Unis (+1,4% en 2023^e) et l'Europe (+1,4% en 2023^e) restent en retrait. Le relèvement des taux d'intérêt par les banques centrales pour juguler l'inflation et la guerre menée par la Russie en Ukraine continuent de peser sur l'activité économique. Il convient toutefois de noter (toujours selon les prévisions du FMI) que la croissance en Europe accélère par la suite, 2023 devrait être le point bas !

A moyen terme, le paysage va lentement s'améliorer, la croissance a des chances de rester modérée aux Etats-Unis, en Europe et en Chine, mais elle va accélérer a peu près partout. Un grand nombre d'entreprises devraient ainsi parvenir à tirer leur épingle du jeu et notamment les valeurs de croissance qui restent une classe d'actif très attractive dont les valorisations ont beaucoup baissé.

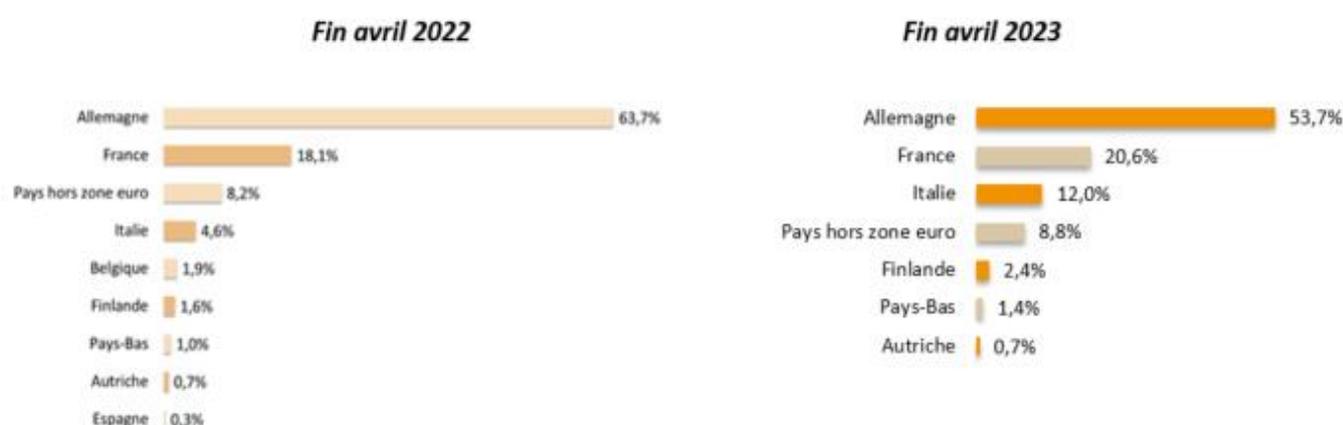
	Fin avril 2022	Fin avril 2023	Evolution
US 30 ans	2,9972	3,6733	+68 points de base
US 10 ans	2,9336	3,422	+49 points de base
FR 30 ans	1,902	3,258	+136 points de base
FR 10 ans	1,459	2,886	+143 points de base
OR (cotation en US\$)	1 896,9	1 990	+4,9%

	Fin avril 2022	Fin avril 2023	Evolution
CAC All Tradable NT	10 059,00	11 572,20	+15,0%
Euro Stoxx	425,6	461,22	+8,4%
S&P 500 (en US\$)	4 131,90	4 169,48	+0,9%
Nasdaq composite (en US\$)	12 334,60	12 226,58	-0,9%

La politique de gestion :

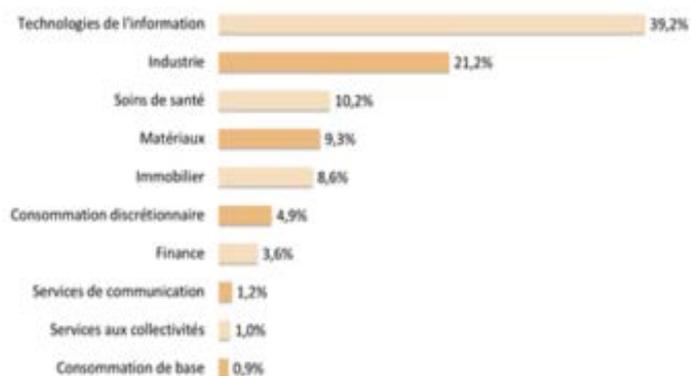
Le fonds poursuit une politique active de stock picking des valeurs de petites et moyennes capitalisations de la zone Euro, accompagné par l'utilisation de l'analyse technique et surtout un contact personnel avec le management des sociétés dans lesquelles le fonds est investi. La concentration sur nos convictions et notre gestion indépendante nous donnent la capacité de nous adapter à toute condition de marché, et cela en toute indépendance par rapport aux indices boursiers et autres conflits d'intérêts.

Répartition géographique :



Répartition sectorielle :

Fin avril 2022



Fin avril 2023



Répartition par compartiment :

	Fin avril 2022	Fin avril 2023
Compartiment Eurolist Euronext A	11,5%	7,6%
Compartiment Eurolist Euronext B	40,0%	37,1%
Compartiment Eurolist Euronext C	48,5%	55,3%
Total	100,0%	100,0%

Les cinq lignes les plus importantes du portefeuille au 28 avril 2023 :

Nexus	4,92%
Datagroup	4,11%
Amadeus Fire	3,61%
2G Energy	3,23%
Sika	3,15%

Les principaux mouvements sur la période :

Achat	Ventes
ABO WIND AG O.N.	CANCOM
DIGITAL VALUE S.P.	FLUIDRA
EQUASENS	FROSTA
LU-VE	GK SOFTWARE
QT GROUP	MARIMEKKO OYJ
SES IMAGOTAG	MASCHINENFABRIK PF
SIEGFRIED HOLDING	MEDIOS
SII	PARTNERS GROUP NOM
SKAN GROUP	TRAUMHAUS AG INH
TXT E-SOLUTIONS	WACKER NEUSON NOM.

INFORMATIONS D'ORDRE REGLEMENTAIRE :

Informations relatives aux critères ESG :

Approche extra-financière

Le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019, relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), a établi des règles harmonisées et de transparence en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité et la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité. L'OPCVM intègre, à titre informatif, une analyse ex-ante effectuée en amont des décisions d'investissements qui prend en compte le risque climatique, risque physique et de transition.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Prise en compte des principales incidences négatives :

Le fonds prend en compte les principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, au sens de la Réglementation SFDR. Les éléments méthodologiques sont mentionnés dans le prospectus.

Taxonomie:

Il n'est pas garanti un niveau minimum d'investissement dans des activités alignées avec la Taxonomie, telle que définie par le Règlement (UE) 2020/852.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. (Article 6 du règlement 2020/852/UE)."

Informations sur les instruments financiers et placements collectifs du groupe ou pour lesquels le groupe a un intérêt particulier

Néant

Instruments financiers dérivés

Néant

Gestion des garanties financières relatives aux transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et aux techniques de gestion efficace de portefeuille

Néant

Information sur les frais de gestion variables

Aucune commission de surperformance n'est calculée et prélevée dans le FCP.

Swing pricing- Droits ajustables

Non applicable

Financement de la recherche

Les frais liés à la recherche, conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF, peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Fiscalité

FCP éligible au PEA.

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

Dénomination du produit: **PREVOIR PERSPECTIVES**
 Identifiant d'entité juridique : 969500EENGMPIBWUFZ27

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-t-il un objectif d'investissement durable ?

Oui Non

<p><input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités qui sont économiques considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <p><input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%</p>	<p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables.</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <p><input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</p>
--	--



Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les investissements ont été réalisés en conformité avec la notation ESG propriétaire à la Société de Gestion et appliquée à tout moment.

1

Les investissements ont été réalisés en conformité avec la notation ESG propriétaire à la Société de Gestion et appliquée à tout moment.

- Une analyse ex-ante a été réalisée en amont de chaque investissement.
- La notation ESG interne a été calculée par les équipes de la Société de Gestion selon un barème d'évaluation propriétaire pour chaque investissement et tous les mois pour le fonds.

L'intégration de ce filtre ESG a permis d'identifier et de privilégier les meilleurs profils ESG au sein de l'univers d'investissement du fonds.

Conformément à ses objectifs, le fonds a obtenu une notation moyenne pondérée supérieure à la notation moyenne pondérée de son indice SBF 250 CAC ALL TRADABLE.

Le taux de couverture du portefeuille par cette notation ESG interne a été de 100%.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Aucun indice spécifique n'a été désigné comme indice de référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les indicateurs de durabilité qui ont été utilisés ainsi que leurs performances sont:

- La note moyenne ESG du portefeuille est de 8,8/12 (selon barème d'évaluation propriétaire) et était à tout moment au dessus de celle de l'indice;
- La note moyenne ESG de l'indice SBF 250 CAC ALL TRADABLE est de 6,2/12 (selon barème d'évaluation propriétaire).

Pour rappel, le fonds étant passé article 8 au 31/01/2023, la note Moyenne ESG du portefeuille et de son indice ont été établies sur la période de février à avril 2023.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable.

L'exercice ayant clôturé au 28/04/2023 et le fonds étant passé article 8 au 31/01/2023, il n'y a pas de période précédente de référence.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Non applicable. Le fonds n'a pas pour objectif de réaliser des investissements durables.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



----- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Non applicable. Le fonds n'a pas pour objectif de réaliser des investissements durables.

----- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Non applicable. Le fonds n'a pas pour objectif de réaliser des investissements durables.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le fonds prend en compte les principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, au sens de la Réglementation SFDR.

La Société de Gestion Prévoir a adopté une Charte ESG et mis en place un process de gestion prenant en compte des critères extra-financiers.

En respectant sa politique d'exclusion à tout moment, comme évoqué dans l'annexe précontractuelle, et en appliquant ses filtres d'exclusions (charbon, armes controversées, Pacte Mondial des Nations Unies), les investissements du fonds ont permis de vérifier des garanties environnementales ou sociales minimales.

L'analyse ex-ante ESG propriétaire a permis d'évaluer 2 incidences négatives qui sont l'intensité carbone et les émissions de GES.

3

La liste comprend les investissements qui constituent la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
NEXUS	Soins de santé	4,92%	Allemagne
DATAGROUP	Technologies de l'information	4,11%	Allemagne
AMADEUS FIRE	Industrie	3,61%	Allemagne
ZG ENERGY AG	Industrie	3,23%	Allemagne
SIKA	Matériaux	3,15%	Suisse
SECUNET SECURITY	Technologies de l'information	3,08%	Allemagne
SARTOR,STEDIM BIOT	Soins de santé	2,99%	France
ATOSS SOFTWARE	Technologies de l'information	2,98%	Allemagne
AIXTRON	Technologies de l'information	2,79%	Allemagne
SOL	Matériaux	2,72%	Italie
SES IMAGOTAG	Technologies de l'information	2,59%	France
SFC ENERGY	Industrie	2,55%	Allemagne
ESKER	Technologies de l'information	2,49%	France
ARGAN	Immobilier	2,38%	France
ELMOS SEMICONDUCTOR	Technologies de l'information	2,3%	Allemagne
SKAN GROUP	Soins de santé	2,26%	Suisse
ADESSO	Technologies de l'information	2,24%	Allemagne

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

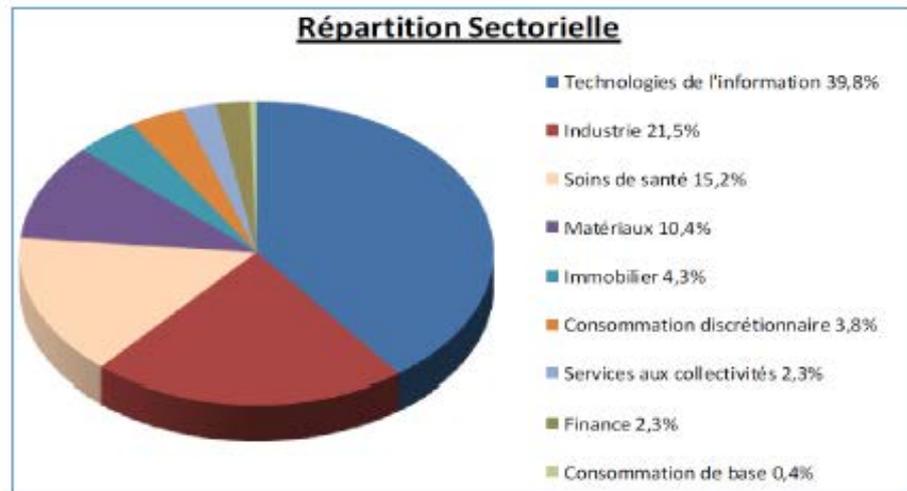
● Quelle était l'allocation des actifs ?

La totalité des valeurs investies dans le fonds disposait des données nécessaires à l'établissement de la notation ESG interne.

99,39% des investissements du portefeuille ont fait l'objet d'une notation ESG selon le barème propriétaire de la Société de Gestion.



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?



Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable. Le fonds n'a pas pour objectif de réaliser des investissements durables.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

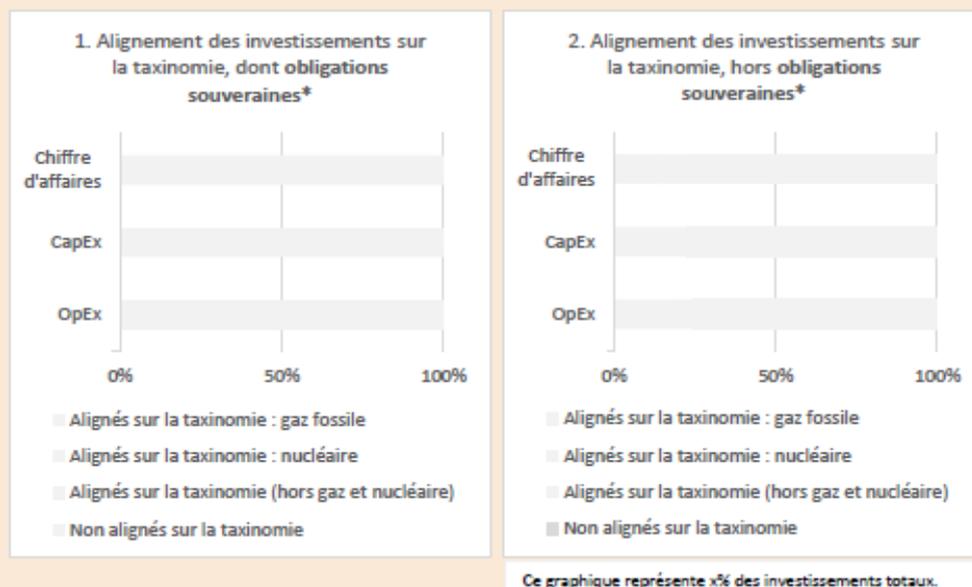
Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

- Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Non applicable.

- Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

“#2 Autres”: 0,61%

Pour rappel, la catégorie “#2 Autres” correspond aux valeurs pour lesquelles la Société de Gestion ne disposait pas de données nécessaires à l'établissement de la catégorie notation ESG interne.

Au 28/04/2023, la catégorie #2 Autres (0,61%) correspond à la poche liquidité du fonds. Cette poche liquidité étant structurellement très limitée afin de permettre au fonds d'être investi au maximum.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Non applicable.



Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- *En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?*

Non applicable.

- *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?*

Non applicable.

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Aucun indice spécifique n'a été désigné comme indice de référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

Non applicable.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 30/04/2023

PREVOIR PERSPECTIVES

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Compte tenu du montant des frais d'intermédiation annuels, la Société de Gestion Prévoir n'est pas soumise à l'obligation de produire le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiaire prévu à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF.

Les frais d'intermédiation peuvent comprendre des frais de recherche.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles L.533-22 et R.533-16 du code monétaire et financier, les informations concernant la Politique de vote et d'engagement actionnarial et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Vous pouvez avoir plus de détails sur ces deux sujets en consultant notre politique de sélection des intermédiaires sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.sgprevoir.fr>

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

La Société de Gestion Prévoir a mis en place une Politique de rémunération du personnel de la Société, conforme à la Directive européenne 2014/91/UE (dite « Directive OPCVM 5 »), à l'Article 5 du Règlement SFDR et à la doctrine des autorités de tutelle.

Adaptée à la taille et aux activités de la Société, cette Politique respecte les principes généraux suivants :

- Adéquation avec la stratégie de l'entreprise d'investissement, ses objectifs, ses valeurs et ses intérêts à long terme,
- Primauté de l'intérêt des clients,
- Limitation des risques,
- Prévention des conflits d'intérêt,
- Prise en compte de critères quantitatifs et qualitatifs,
- Prise en compte des critères de durabilité.

Des dispositions spécifiques de cette Politique s'appliquent à certaines catégories de personnes identifiées, notamment la direction générale, l'équipe de gestion et les fonctions de contrôle.

Leur rémunération variable est déterminée en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble de SGP. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Au-delà d'un certain seuil, leurs rémunérations variables sont soumises à des restrictions : paiement différé sur plusieurs années, possibilité de rétention alignée sur les intérêts à long terme des FCP et de la Société, paiement d'une partie en instruments financiers.

La Société a mis en place un Comité des rémunérations chargé de veiller à la bonne application de cette politique.

Sur l'exercice 2022, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par la société de gestion à l'ensemble de son personnel (soit 14 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2022) s'est élevé à 1 716 577 euros.

Compte tenu de la taille de l'effectif de la société de gestion, et pour maintenir la confidentialité des rémunérations individuelles, aucune autre donnée n'est communiquée.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice.

Aucune rémunération n'a été versée par le FCP directement aux membres du personnel de la société de gestion.

Evènements intervenus au cours de la période

31/01/2023 :

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088

Caractéristiques de gestion : La SOCIETE DE GESTION PREVOIR a mis à jour son DIC PRIIPS et prospectus + annexe SFDR pour passage en article 8 SFDR



PREVOIR PERSPECTIVES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 28 avril 2023**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 28 avril 2023**

**PREVOIR PERSPECTIVES
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier**

Société de gestion
SOCIETE DE GESTION PREVOIR
20, rue d'Aumale
75009 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement PREVOIR PERSPECTIVES relatifs à l'exercice clos le 28 avril 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 29/04/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



PREVOIR PERSPECTIVES

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



PREVOIR PERSPECTIVES

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Amaury Couplez

BILAN ACTIF

	28/04/2023	29/04/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	66 274 290,21	82 823 495,22
Actions et valeurs assimilées	66 274 290,21	82 729 402,15
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	66 274 290,21	82 729 402,15
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	94 093,07
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	94 093,07
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	32 228,07	40 725,37
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	32 228,07	40 725,37
Comptes financiers	404 298,41	217 614,64
Liquidités	404 298,41	217 614,64
Total de l'actif	66 710 816,69	83 081 835,23

BILAN PASSIF

	28/04/2023	29/04/2022
Capitaux propres		
Capital	65 063 897,01	76 845 760,72
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	2 377 096,67	7 618 896,77
Résultat de l'exercice (a, b)	-863 937,10	-1 554 845,23
Total des capitaux propres	66 577 056,58	82 909 812,26
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	133 760,11	172 022,97
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	133 760,11	172 022,97
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	66 710 816,69	83 081 835,23

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	28/04/2023	29/04/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	28/04/2023	29/04/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	2 377,59	2,58
Produits sur actions et valeurs assimilées	855 076,75	836 360,68
Produits sur obligations et valeurs assimilées	55,99	14 693,75
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	857 510,33	851 057,01
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	373,18	2 047,55
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	373,18	2 047,55
Résultat sur opérations financières (I - II)	857 137,15	849 009,46
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	1 743 134,97	2 429 914,52
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-885 997,82	-1 580 905,06
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	22 060,72	26 059,83
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-863 937,10	-1 554 845,23

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0007071931	2,99 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
I	FR0011791557	1,5 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0007071931	Néant
I	FR0011791557	Néant

Commission de surperformance**Part FR0007071931 C**

Néant

Part FR0011791557 I

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-

jaçant. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et les opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPCVM peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

- elle est donnée sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial ;

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.

- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.

- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.

- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit.

- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.

- Diversification : Le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10% des actifs nets lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini dans la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas.

L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	28/04/2023	29/04/2022
Actif net en début d'exercice	82 909 812,26	92 804 254,44
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	1 253 743,63	7 757 516,11
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 754 239,36	-13 663 137,20
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 692 909,12	9 855 431,00
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 232 423,85	-1 896 791,43
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-43 607,31	-48 036,96
Différences de change	2 892,40	2 177,04
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-15 366 032,49	-10 320 695,68
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>18 508 006,32</i>	<i>33 874 038,81</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>33 874 038,81</i>	<i>44 194 734,49</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-885 997,82	-1 580 905,06
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	66 577 056,58	82 909 812,26

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	404 298,41	0,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s)	
	CHF	CHF	SEK	SEK	GBP	GBP	Devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	5 216 043,03	7,83	660 641,97	0,99	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	261 689,34	0,39	0,00	0,00	3 475,24	0,01	1 917,84	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	28/04/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	28/04/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	28/04/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	28/04/2023	29/04/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-863 937,10	-1 554 845,23
Total	-863 937,10	-1 554 845,23

	28/04/2023	29/04/2022
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-802 032,84	-1 362 505,54
Total	-802 032,84	-1 362 505,54
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	28/04/2023	29/04/2022
II PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-61 904,26	-192 339,69
Total	-61 904,26	-192 339,69
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/04/2023	29/04/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 377 096,67	7 618 896,77
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	2 377 096,67	7 618 896,77

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/04/2023	29/04/2022
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 588 510,26	5 183 885,37
Total	1 588 510,26	5 183 885,37
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/04/2023	29/04/2022
I1 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	788 586,41	2 435 011,40
Total	788 586,41	2 435 011,40
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
30/04/2019	C1 PART CAPI C	41 225 746,05	165 102	249,69	0,00	0,00	0,00	-0,37
30/04/2019	II PART CAPI I	23 715 655,95	13 147	1 803,88	0,00	0,00	0,00	24,26
30/04/2020	C1 PART CAPI C	38 521 793,35	157 303	244,88	0,00	0,00	0,00	2,14
30/04/2020	II PART CAPI I	20 952 506,91	11 668	1 795,72	0,00	0,00	0,00	42,97
30/04/2021	C1 PART CAPI C	59 835 537,69	163 361	366,27	0,00	0,00	0,00	30,06
30/04/2021	II PART CAPI I	32 968 716,75	12 095	2 725,81	0,00	0,00	0,00	256,37
29/04/2022	C1 PART CAPI C	56 278 297,93	161 961	347,48	0,00	0,00	0,00	23,59
29/04/2022	II PART CAPI I	26 631 514,33	10 147	2 624,57	0,00	0,00	0,00	221,01
28/04/2023	C1 PART CAPI C	44 422 578,60	154 422	287,67	0,00	0,00	0,00	5,09
28/04/2023	II PART CAPI I	22 154 477,98	10 045	2 205,52	0,00	0,00	0,00	72,34

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 047,000000	309 980,46
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-8 586,000000	-2 564 981,36
Solde net des Souscriptions / Rachats	-7 539,000000	-2 255 000,90
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	154 422,000000	

	En quantité	En montant
I1 PART CAPI I		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	428,000000	943 763,17
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-530,000000	-1 189 258,00
Solde net des Souscriptions / Rachats	-102,000000	-245 494,83
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	10 045,000000	

COMMISSIONS

	En montant
CI PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
II PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	28/04/2023
FR0007071931 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,99
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	1 397 984,13
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	28/04/2023
FR0011791557 I1 PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	345 150,84
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	28/04/2023
Créances	Coupons et dividendes	32 228,07
Total des créances		32 228,07
Dettes	Frais de gestion	133 760,11
Total des dettes		133 760,11
Total dettes et créances		-101 532,04

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	66 274 290,21	99,54
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	66 274 290,21	99,54
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	32 228,07	0,05
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-133 760,11	-0,20
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	404 298,41	0,61
DISPONIBILITES	404 298,41	0,61
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	66 577 056,58	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			66 274 290,21	99,55
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			66 274 290,21	99,55
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			66 274 290,21	99,55
TOTAL AUTRICHE			432 300,00	0,65
AT0000A25NJ6 WOLFTANK ADISA HOLDING AG	EUR	33 000	432 300,00	0,65
TOTAL SUISSE			5 216 043,03	7,83
CH0013396012 SKAN GROUP	CHF	17 193	1 503 994,93	2,26
CH0014284498 SIEGFRIED HOLDING NOM.	CHF	950	661 837,83	0,99
CH0311864901 VAT GROUP	CHF	3 000	953 825,86	1,43
CH0418792922 SIKA NOM.	CHF	8 418	2 096 384,41	3,15
TOTAL ALLEMAGNE			35 898 684,71	53,92
DE0005093108 AMADEUS FIRE	EUR	18 000	2 404 800,00	3,61
DE0005102008 BASLER	EUR	43 606	851 189,12	1,28
DE0005104400 ATOSS SOFTWARE	EUR	10 943	1 987 248,80	2,98
DE0005220909 NEXUS	EUR	63 000	3 276 000,00	4,92
DE0005494165 EQS GROUP	EUR	38 131	846 508,20	1,27
DE0005654933 EINHELL_GERMANY_VZ	EUR	7 428	1 166 196,00	1,75
DE0005659700 ECKERT & ZIEGLER STRAHLEN	EUR	12 128	567 590,40	0,85
DE0005664809 EVOTEC	EUR	34 100	566 912,50	0,85
DE0005677108 ELMOS SEMICONDUCTOR	EUR	22 354	1 529 013,60	2,30
DE0005760029 ABO WIND	EUR	10 000	724 000,00	1,09
DE0006580806 MENSCH UND MASCHINE SOFTWARE	EUR	17 198	887 416,80	1,33
DE0007274136 STO PREF.	EUR	5 000	884 000,00	1,33
DE0007276503 SECUNET SECURITY NETWORKS	EUR	10 250	2 050 000,00	3,08
DE0007461006 PVA TEPLA	EUR	46 000	892 400,00	1,34
DE0007568578 SFC ENERGY	EUR	78 767	1 697 428,85	2,55
DE000A0B9N37 JDC GROUP	EUR	56 615	1 004 916,25	1,51
DE000A0BVU28 USU SOFTWARE	EUR	31 586	789 650,00	1,19
DE000A0HL8N9 2G ENERGY	EUR	88 400	2 148 120,00	3,23
DE000A0JC8S7 DATAGROUP	EUR	41 000	2 734 700,00	4,11

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
DE000A0JM2M1 BLUE CAP	EUR	6 500	149 500,00	0,22
DE000A0KPPR7 NABALTEC	EUR	29 400	643 860,00	0,97
DE000A0LA304 TICK TRADING SOFTWARE AKTIENGE	EUR	2 385	21 107,25	0,03
DE000A0LR936 STEICO	EUR	17 476	789 041,40	1,19
DE000A0MSN11 NYNOMIC	EUR	10 500	344 400,00	0,52
DE000A0WMPJ6 AIXTRON	EUR	72 500	1 858 175,00	2,79
DE000A0XYHT5 IBU-TEC ADVANCED MATERIALS AG	EUR	14 000	434 700,00	0,65
DE000A0Z23Q5 ADESSO	EUR	11 000	1 491 600,00	2,24
DE000A11QW68 7C SOLARPARKEN REGR.	EUR	210 394	838 420,09	1,26
DE000A13SUL5 DEFAMA DEUTSCHE FACHMARKT AKTI	EUR	32 000	675 200,00	1,01
DE000A1YC913 FCR IMMOBILIEN AKTIENGESELLSCH	EUR	38 433	576 495,00	0,87
DE000A2G8XP9 AIFINYO	EUR	23 400	339 300,00	0,51
DE000A2GS633 ALLGEIER	EUR	26 647	728 795,45	1,09
TOTAL FINLANDE			1 596 213,10	2,40
FI0009010912 REVENIO GROUP	EUR	13 211	450 495,10	0,68
FI4000198031 QT GROUP	EUR	14 700	1 145 718,00	1,72
TOTAL FRANCE			13 699 590,00	20,58
FR0000035818 ESKER	EUR	12 000	1 656 000,00	2,49
FR0000038242 LUMIBIRD	EUR	11 142	152 645,40	0,23
FR0000039091 ROBERTET	EUR	1 160	1 008 040,00	1,51
FR0000063737 AUBAY	EUR	15 000	668 250,00	1,00
FR0000074122 SII	EUR	10 451	528 820,60	0,79
FR0010282822 SES IMAGOTAG	EUR	11 870	1 721 150,00	2,59
FR0010481960 ARGAN	EUR	22 354	1 582 663,20	2,38
FR0012882389 EQUASENS	EUR	13 024	933 820,80	1,40
FR0013154002 SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	8 200	1 988 500,00	2,99
FR0013227113 SOITEC REGROUPEMENT	EUR	11 000	1 470 700,00	2,21
FR0013283108 DELTA PLUS GROUP	EUR	16 000	1 056 000,00	1,59
FR0013357621 WAVESTONE	EUR	20 000	933 000,00	1,40
TOTAL ITALIE			7 899 993,80	11,87
IT0001206769 SOL	EUR	69 174	1 812 358,80	2,73
IT0001454435 TXT E SOLUTIONS	EUR	37 985	714 118,00	1,07

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
IT0003549422 SANLORENZO S.P.A.	EUR	32 516	1 321 775,40	1,99
IT0005107492 LU-VE	EUR	37 965	1 154 136,00	1,73
IT0005246191 COMER INDUSTRIES	EUR	30 000	1 008 000,00	1,51
IT0005274094 PHARMANUTRA S.P.A.	EUR	5 664	285 465,60	0,43
IT0005347429 DIGITAL VALUE S.P.A.	EUR	8 700	575 940,00	0,87
IT0005388266 SALCEF GROUP	EUR	48 500	1 028 200,00	1,54
TOTAL PAYS-BAS			870 823,60	1,31
NL0012817175 ALFEN N.V.	EUR	11 890	870 823,60	1,31
TOTAL SUEDE			660 641,97	0,99
SE0005677135 BUFAB	SEK	22 000	660 641,97	0,99
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			0,00	0,00
US006ESC9175 ADELPHIA ESCROW	USD	80 000	0,00	0,00

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part I1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*